

Réf: Dossier 452776

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE EBURNIE BTP »

Siège ABIDJAN-BINGERVILLE- AKANDJE 2 NON LOIN  
DE LA SODECI DE BINGERVILLE, Lot 2045, Ilot 241

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/2025, et enregistrés le 29/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE EBURNIE BTP »

Objet : Travaux publics; Rénovation ; Divers.  
Pour la réalisation de l'objet social, la société peut :

- Acquérir, louer ou vendre tout bien meuble ou immeuble ; Contracter tout emprunt, avec ou sans garantie ; Prendre en location-gérance tout fonds de commerce ; Prendre des participations dans toute société existante ou à créer ; Réaliser toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-BINGERVILLE- AKANDJE 2 NON LOIN  
DE LA SODECI DE BINGERVILLE, Lot 2045, Ilot 241

Dirigeant(s) M KONAN OKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10846 du 27/10/2025 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65892/GTCA/RC/2025 du 27/10/2025

